

## La scolarisation au collège

### Une évolution des effectifs scolaires à l'image des tendances démographiques

À la rentrée 2020, 3 414 400 élèves suivent une formation au collège. En dix ans, ces effectifs ont augmenté de plus de 182 000 élèves. L'entrée au collège de générations très nombreuses sur les années récentes en est la principale explication, et ce, en plus de la forte baisse des redoublements en primaire.

En dix ans, les départements de Bourgogne-Franche-Comté, de Normandie et du Grand Est ont perdu des effectifs tandis que ceux de l'Ouest (Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Bretagne), de l'Île-de-France, de Rhône-Alpes-Auvergne en ont gagné **•7.1**. Plus précisément, les départements de la Meuse et de la Haute-Marne ont perdu plus d'un élève sur dix en dix ans, tandis que dans le même temps, le Tarn-et-Garonne, la Seine-Saint-Denis et la Vendée ont vu leurs effectifs progresser respectivement de 20 %, 18 % et 17,5 %. Dans les départements d'outre-mer, la Martinique a perdu près d'un élève sur cinq sur la période, alors que les effectifs de collégiens à Mayotte ont augmenté de près de 60 %.

### Les sections d'enseignement adapté plus fréquentes dans le centre de la France et dans les DROM

Une partie des élèves suivent dès la sixième un enseignement adapté, principalement dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Ces dernières regroupent 87 100 élèves à la rentrée 2020, soit près de 2,5 % des effectifs scolarisés au collège **•7.2**. Moins nombreuses à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines (1 % environ des effectifs en moyenne), ces sections sont plus présentes dans certains départements comme dans la Creuse (5 %), la Nièvre (4,5 %) ou encore l'Indre (42 %). Globalement, les élèves en Segpa sont davantage représentés dans les DROM (4 % des effectifs en moyenne), notamment en Martinique (5 %), en Guyane (4,5 %) et à La Réunion (4 %).

### Un éloignement des collèges contrasté, notamment dans le centre de la France et les zones de montagne

L'isolement des établissements est souvent intuitivement rattaché à la ruralité. Toutefois, un établissement peut se trouver dans une situation d'éloignement même en milieu urbain. En effet, différentes formes de ruralité et d'urbanité existent. Pour mieux appréhender cette diversité, un indice d'éloignement a été calculé<sup>1</sup>. Il synthétise plusieurs dimensions, parmi lesquelles la proportion d'élèves résidant dans une commune rurale éloignée, la distance parcourue par les élèves pour se rendre au collège, la densité et la diversité de l'offre scolaire autour, l'accès aux équipements sportifs et culturels. L'indice d'éloignement est d'autant plus élevé que le collège est éloigné.

Les collèges les plus éloignés se trouvent en Guyane, l'indice d'éloignement atteignant son maximum dans cette académie **•7.3**. En France métropolitaine, les collèges les plus éloignés se situent davantage en bordure des limites départementales, loin des grandes villes. Le centre de la France est particulièrement concerné.

Les départements associés à une grande métropole sont, en moyenne, les moins isolés. En Île-de-France, la Seine-et-Marne apparaît comme le département le plus concerné par l'éloignement. Ce département est dans une situation d'éloignement comparable à celle des Alpes-Maritimes. Mais la proximité des moyennes pour ces deux départements cache des disparités infradépartementales : en Seine-et-Marne, l'éloignement varie peu d'un collège à l'autre ; dans les Alpes-Maritimes, des collèges parmi les moins éloignés de France côtoient des collèges nettement plus isolés **•7.4**.

Plus globalement, la dispersion de l'éloignement au sein de chaque département est très élevée dans la diagonale entre l'académie de Reims jusqu'à celle de Bordeaux, ainsi qu'en zone de montagne. Ces départements sont marqués par de forts contrastes entre leurs collèges les plus et les moins isolés.

1. Pour Mayotte, certaines valeurs ont dû être imputées à partir des résultats obtenus sur le reste du territoire français.

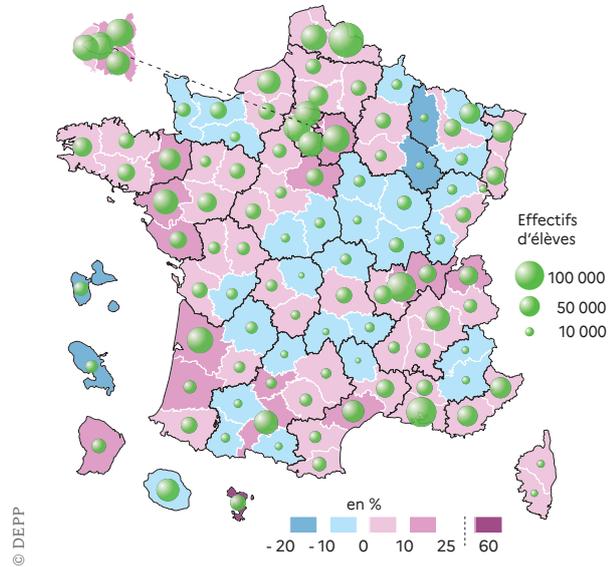
#### POUR EN SAVOIR PLUS

Bellamy V., Blanché É., Dieusaert P., 2020, « Les élèves du second degré à la rentrée 2020 », *Note d'Information*, n° 20.37, DEPP-MENJ.

Maugis S., Touahir M., 2019, « Une mesure de l'éloignement des collèges », *Note d'Information*, n° 19.36, DEPP-MENJ.

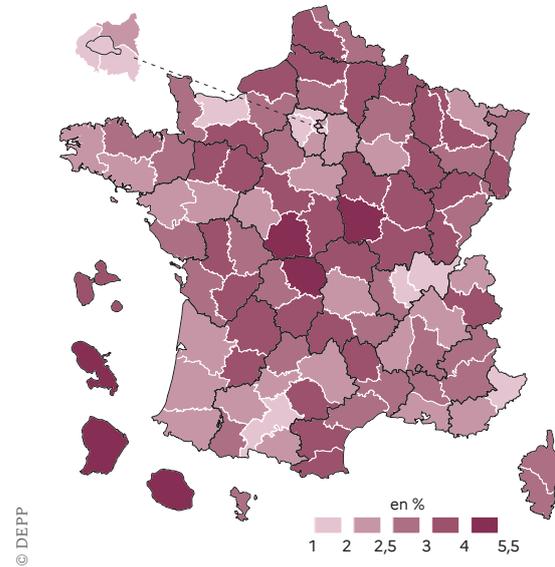
Gasq P.-O., Pirus C., 2017, « Le parcours des élèves en Segpa », *Note d'Information*, n° 17.02, DEPP-MENESR.

**7.1** Évolution des effectifs au collège - Public et Privé sous contrat, en 2020 (effectifs), entre 2010 et 2020 (évolution)



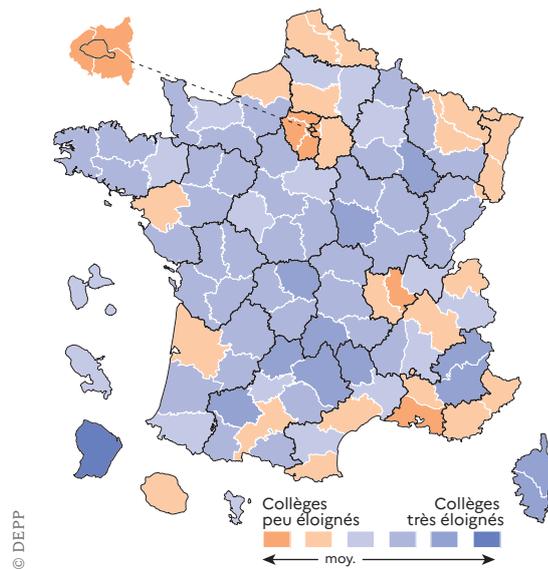
France métropolitaine + DROM : 3,4 millions d'élèves, 5,6 %

**7.2** Part des élèves inscrits en Segpa au collège Public et Privé sous contrat, rentrée 2020



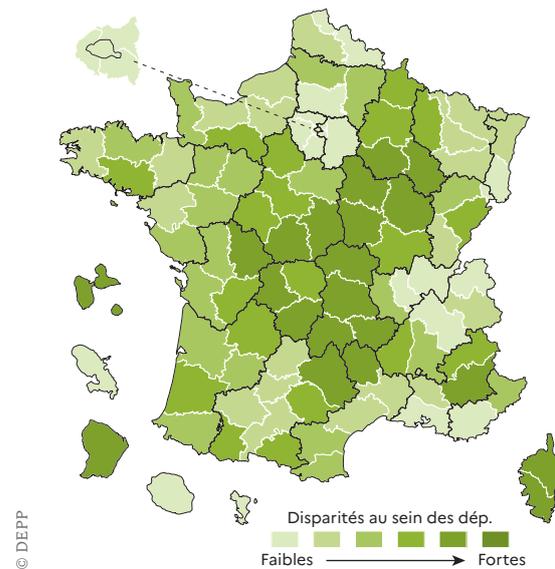
France métropolitaine + DROM : 2,6 %

**7.3** Indice d'éloignement des collèges par département Public et Privé sous contrat, rentrée 2019



France métropolitaine + DROM : - 0,03

**7.4** Disparités de l'indice d'éloignement des collèges par département - Public et Privé sous contrat, rentrée 2019



France métropolitaine + DROM : 2,79 (écart-type)